



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 97421

### Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille suite à l'inquiétude exprimée par l'union régionale Nord-Pas-de-Calais des parents d'enfants inadaptés. En effet, si la loi sur le handicap du 11 février 2005 constitue une réelle avancée, les moyens consacrés à sa région demeurent nettement insuffisants. Les statistiques montrent clairement que la population Nord - Pas-de-Calais présente des déficiences plus importantes que la moyenne nationale, en particulier pour les déficiences motrices ou intellectuelles. En France, le nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé est de 22 pour 1 000 personnes, contre 27 à l'échelle régionale. La Cour des comptes relevait également en juin 2003, que le nombre de demandes non satisfaites enregistrées dans les établissements pour adultes handicapés s'élevait à 6 865 pour la région Nord-Pas-de-Calais. Dès lors, elle lui demande quelles dispositions il compte prendre afin de répondre de manière urgente aux besoins du Nord - Pas-de-Calais.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Génisson](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97421

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6413